

Synthèse

En 2015, la tendance à la stabilité se poursuit pour l'activité du tourisme en Corse. Le trafic global de passagers stagne depuis 2010 et les évolutions contrastées entre l'aérien et le maritime perdurent. La hausse de fréquentation des hébergements marchands succède à une baisse en 2014, retrouvant quasiment les niveaux atteints cinq ans auparavant. Ce regain de fréquentation est principalement le fait de la clientèle française. La progression du nombre de nuitées dans les hôtels et les campings est en partie liée au développement de l'offre des 4 étoiles et plus. Ces établissements bénéficient également d'une meilleure occupation. Enfin, c'est au mois d'août que l'offre en hébergements est la plus importante. Au cours de ce mois, plus de la moitié de la capacité d'accueil marchande est concentrée dans les campings.

En 2015, avec 7,48 millions de passagers accueillis dans les ports et aéroports de Corse, les trafics aériens et maritimes (hors croisières) se maintiennent depuis le pic de 2010 (7,5 millions). Cette stabilité s'explique par une progression toujours soutenue des trafics aériens, tandis que les lignes régulières maritimes accusent un nouveau recul.

S'appuyant sur la montée en puissance des compagnies Low Cost, le trafic aérien poursuit son essor. Des niveaux record sont atteints entre avril et octobre, à l'exception du mois de juin, avec un cumul de 3,5 millions de voyageurs sur la période, soit une augmentation de 22 % depuis 2010.

Ces deux années, les trafics maritimes demeurent légèrement au-dessus de la barre des 4 millions de passagers. Ils ont perdu 14 % de leur clientèle depuis leur maximum historique de 4,7 millions de passagers atteint en 2010.

Les trafics des bateaux de croisières sont stables par rapport à 2014. Sur l'ensemble de l'île, ce sont 768 000 croisiéristes qui transitent en 2015, dont plus des trois quarts par le port d'Ajaccio.

Le cœur du mois d'août est le pic de la saison touristique. Ainsi, le 12 août 2015, les trafics maritimes et aériens ont généré un supplément de population sur l'île de 412 000 personnes. En 2010, à la même date, ce surcroît de population s'était établi à 419 000. Les mois de septembre et d'octobre enregistrent toutefois un apport de population plus important en 2015 que cinq ans auparavant, signe d'un certain étalement sur l'arrière-saison.

En 2015, le nombre de nuitées passées dans les hébergements marchands de Corse (Hôtels, Campings et Autres hébergements collectifs de tourisme, AHCT) s'établit à 9,5 millions, soit une hausse de 4,1 % sur un an contre 2,3 % au niveau national. Cette

hausse globale doit cependant être relativisée. Elle succède à une année 2014 en recul.

La clientèle française représente 70 % des nuitées passées dans les hébergements marchands de la région. Sur un an, elle progresse de 7,2 % alors que la clientèle étrangère est en recul de 1,6 %.

Quel que soit le type d'hébergement, la fréquentation est en hausse.

Campings : les emplacements équipés plébiscités

C'est dans les campings que le nombre de nuitées est le plus important. Au cours de la saison 2015, ils enregistrent 4,1 millions de nuitées, soit une progression annuelle de 3,1 % contre une baisse de 9 % un an plus tôt. Sur plus long terme, leur fréquentation est quasi stable depuis 2010.

L'attrait de la clientèle pour les campings et en particulier pour les emplacements équipés ne se dément pas. Entre 2014 et 2015, la hausse de la fréquentation globale des campings de Corse est en effet due uniquement aux emplacements équipés dont le nombre de nuitées croît de 8 %.

Dans les campings, 62 % de la clientèle est française. Celle-ci progresse d'ailleurs de 6,1 % sur un an après un recul de 13 % en 2014. Les clientèles étrangères, quant à elles, marquent un léger repli (-1,5%). En effet, même si les campeurs italiens fréquentent un peu plus l'île cette année, ils ne suffisent pas à compenser la désaffection des Allemands et des Suisses venus moins nombreux dans les campings (respectivement -5 % et -10 %).

Le choix des campeurs sur le type d'emplacement diverge selon leur nationalité. Les Français privilégient les emplacements équipés. Ils y ont passé 76 % des nuitées contre 53 % dans les emplacements nus. À l'opposé, 47 % des

nuitées étrangères se font dans les emplacements nus contre 24 % dans les emplacements équipés.

Les établissements classés 3 étoiles et plus regroupent près des trois quarts des nuitées des campings en 2015. Parmi eux, seuls les 4 étoiles et plus enregistrent une hausse de fréquentation (+ 9,8% de nuitées), en lien avec une augmentation de l'offre en emplacements entre 2014 et 2015.

Hôtels : léger regain de fréquentation

Au cours de l'année 2015, les touristes ont passé 3 millions de nuitées dans les hôtels insulaires, soit une hausse de 5,2 % sur un an contre - 5,4 % un an plus tôt. Ce résultat s'inscrit dans une tendance à la stabilité par rapport aux années 2010 et 2013 notamment.

Cette année, la meilleure fréquentation hôtelière est principalement due à la clientèle française dont le nombre de nuitées progresse de 7,5 % sur un an tandis que la fréquentation étrangère est stable. Les premières clientèles étrangères des hôtels demeurent les Allemands et les Italiens qui renforcent leur présence avec respectivement 6,8 % et 13 % de nuitées supplémentaires. Ce duo de tête est rejoint par les Belges en progression de 15 % cette année.

La hausse de l'occupation globale des hôtels s'explique essentiellement par une augmentation du nombre de chambres occupées (+ 1,4 %), l'offre en chambre diminuant sur un an. Parallèlement, l'évolution de la fréquentation diffère en fonction des catégories. C'est dans les 4 étoiles et plus que la progression des nuitées est la plus forte. Elle résulte d'une occupation favorable mais aussi de la transformation du parc avec l'arrivée de nouveaux établissements récemment montés en gamme ou créés.

Les hôtels non classés sont les seuls à perdre des nuitées du fait d'une baisse simultanée de l'offre et du nombre de chambres occupées. Cela s'explique notamment par les nouvelles demandes de classification Atout France entre 2014 et 2015.

Les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) totalisent 2,4 millions de nuitées durant la saison 2015. Leur fréquentation progresse de 4,7 % sur un an. Malgré sa petite taille, la région Corse génère 5 % des nuitées de France métropolitaine dans ces hébergements. Cette part est de 2 % dans les hôtels et de 3 % dans les campings.

Les touristes français représentent 80 % des parts de marché des AHCT. C'est d'ailleurs uniquement grâce à cette clientèle que leur fréquentation progresse. Les nuitées françaises croissent en effet de 7,3 % tandis que les nuitées étrangères sont en recul (- 4,7%). Les résidences de tourisme et hôtelières représentent le segment le plus important avec 83 % de l'offre. Celles-ci portent d'ailleurs à elles seules la dynamique de la saison. Leur fréquentation

augmente de 10,8 % sur un an. Dans les autres structures, essentiellement des villages de vacances, elle diminue de 2,9 %.

Plus de la moitié de la capacité d'accueil marchande dans les campings

C'est au mois d'août que l'offre en hébergement est la plus importante. Dans le secteur de l'hébergement marchand, 2 190 établissements (y/c les gîtes) étaient ouverts en août 2015. Ils sont essentiellement situés sur le littoral et représentent une capacité d'accueil journalière de 141 000 places-lits, dont la moitié dans les campings. Ils sont suivis des autres hébergements collectifs de tourisme avec 27 % des lits touristiques. Les hôtels et les gîtes arrivent en troisième et quatrième position avec respectivement 18 % et 4 % des lits.

Dans la région, les 10 % plus gros campings (soit 19 établissements) concentrent 40 % des nuitées globales des campings. Cette concentration est plus faible qu'en France métropolitaine où les 10 % plus gros établissements totalisent 50 % des nuitées. Pour les AHCT, la concentration des nuitées

au sein des plus gros établissements est plus forte qu'au niveau national alors qu'elle est inférieure pour les hôtels.

Dans les hôtels et les campings, l'offre s'est transformée entre 2010 et 2015. Dans les hôtels, le parc a augmenté de 3 % sur la période. Ce sont les catégories 4 et 5 étoiles qui se sont le plus développées (+ 45 % d'établissements) aux dépens des non classés (- 23 %). Dans les campings, le parc a progressé plus fortement (+ 7 %), là encore, au profit des 4 étoiles et plus et en particulier des emplacements équipés.

Le parc des résidences secondaires de l'île, d'environ 82 000 logements, accueille aussi de nombreux touristes. Sur la base de 5 lits par résidence secondaire, la capacité d'accueil journalière de ce parc s'établit à environ 400 000 personnes. Il concentre ainsi près des trois quarts de l'offre d'hébergement en lits touristiques que ce soit pour des hébergements d'amis ou de membres de la famille, des locaux (ou diaspora) qui rejoignent leur résidence familiale ou bien des locations saisonnières indépendantes.